



Nous contacter :
 Mairie de Fressines
 29 route de Mougou
 79370 Fressines
 Tél: 05.49.73.98.73
 Fax: 05.49.73.98.74
 mairie-fressines@wanadoo.fr
 La mairie est ouverte tous les
 après-midis de 13h30 à 17h30
 du lundi au vendredi.

Edito

La commission d'appel d'offres s'est réunie les 21 décembre et 14 janvier dernier et a fait le choix des entreprises, qui pour un montant de 667 953,00 euros TTC, vont construire le nouveau restaurant scolaire. Le 17 février a eu lieu la première réunion de préparation de chantier avec un démarrage des travaux programmé pour le 21 mars et pour une durée d'environ 9 mois. Nous assisterons aux réunions de chantier hebdomadaires afin de suivre au plus près l'avancée et la conformité des travaux pour lesquels nous nous efforcerons de limiter les nuisances. Je remercie par avance les parents d'élèves et les enseignants pour leur compréhension. Le 4 mars, nous ouvrons les plis des entreprises ayant répondu à l'appel d'offres pour les aménagements de sécurité des départementales 7 et 5. Après analyses de ces offres, le 17 mars nous ferons le choix de l'entreprise qui devra débiter les travaux début mai pour une durée estimée à 3 mois pour la D7 et à 2 mois pour la D5. Cette dernière est identifiée en tranche conditionnelle à affirmer dès que le Conseil départemental nous aura

accordé la subvention au titre des actions de sécurité et confirmé sa prise en charge des enrobés. En séance du 9 février dernier, Mme la trésorière est intervenue, à notre demande, pour nous apporter son analyse des finances communales, qui comme j'ai déjà pu l'exposer à mon équipe sont confortables comparativement aux communes de la même strate. Notre pause sur les investissements les 4 dernières années, notre rigueur de gestion et la mise à profit des compétences des agents techniques nous permettent d'apporter une part non négligeable d'autofinancement sur les prochains programmes de travaux. Nous sommes en pleine préparation du budget 2016 que nous voterons en mars. Dans les prochaines semaines, la régie va débiter les travaux de l'espace de jeux sur le site de la salle des fêtes pour une mise en service en mai prochain. Cet espace de jeux sera clôturé et réservé aux jeunes enfants qui pourront évoluer sous la surveillance de leurs parents qui profiteront de bancs, de tables et de l'ombre d'une tonnelle.

Il y a quelques jours, nous avons demandé une prolongation d'un an du délai d'usage des subventions accordées sur le programme de réhabilitation des anciens garages en salles de réunions attenantes au secrétariat de mairie. Nous souhaitons d'une part, ne pas avoir à mener tous les projets en même temps et d'autre part, étaler les investissements dans le temps. J'assiste à toutes les réunions de construction de la future supra communauté de communes dans laquelle nous siégerons au 1^{er} janvier 2017. Des commissions thématiques vont se réunir dans les prochains jours pour élaborer des scénarios de fonctionnement pour toutes les compétences que cette nouvelle intercommunalité exercera. Autant dire que les débats autour des tables seront alimentés de propositions différentes, que notre présence y sera indispensable et je souhaite vivement que nos arguments soient pris en compte pour défendre l'intérêt des administrés et usagers que vous êtes. Je vous souhaite une bonne lecture de votre Fressines infos.
 Le maire
 Christian NIVAU

Sommaire :

Edito

Les décisions du Conseil municipal

- Les décisions diverses
- Construction du nouveau restaurant scolaire
- Le financement du nouveau restaurant scolaire

À savoir

- Trame verte : réunion publique le 18 mars sur le désherbage
- Collecte des encombrants le lundi 4 avril 2016
- Inscriptions scolaires 2016 pour les enfants nés en 2013
- Port de la ceinture de sécurité obligatoire dans les bus

Vie associative

- Théâtre FRESS'SCENE
- Le festival d'automne de Métronome
- Pétanque loisirs
- Fressines en Fête : randonnées
- Les activités de Enjoy Fressines
- Appel à photos

Les décisions du Conseil municipal

Les décisions diverses

Depuis le début de l'année 2016, le Conseil municipal s'est réuni à deux reprises les mardis 19 janvier et 9 février, les décisions suivantes ont été prises :
Adhésion à la FNGDON 79 : les élus ont décidé pour un montant de 196 € (8 passages/an) de renouveler le contrat avec la

fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FDGDON 79) qui intervient à la demande de la commune pour la lutte contre les taupes à l'espace Albert Cailbault, au local technique et au cimetière.

Les décisions du Conseil municipal (suite)

Maintenance des extincteurs : signature d'un devis pour la maintenance de 52 extincteurs communaux auprès des établissements VIAUD pour un montant de 577,14 € TTC.

Remplacement de deux bornes incendie : deux bornes incendie seront remplacées dans les prochains jours, le SERTAD (Syndicat pour l'Etude et la Réalisation des Travaux d'Amélioration de la Desserte en eau potable du Sud Deux-Sèvres) ayant interpellé la commune sur le fait que ces deux bornes incendie ne sont plus aux normes. La première au carrefour, impasse de la Queue Grelet et route de Vaumoreau et la seconde, au carrefour rue des Souterains et rue du Moulin. Montant d'une borne : 2 177,66 € TTC.

Vérification périodique du débit de toutes les bornes incendie : les élus ont accepté un devis du SERTAD pour la vérification de la pression et du débit des poteaux incendie pour un montant de 960,00 € TTC.

Devis de mission SPS (Sécurité Protection de la Santé) pour l'aménagement de sécurité RD 5 et RD 7 : le Conseil municipi-

pal a décidé de solliciter plusieurs entreprises pour assurer la mission SPS (mission de vérification de sécurité sur les chantiers) dans le cadre des travaux d'aménagement de sécurité des RD5/RD7. Trois sociétés ont transmis une proposition, c'est la société ELYFEC SPS pour un montant de 1 224,00 € TTC qui a été retenue.

Pas d'augmentation des indemnités des élus : conformément à la loi n°2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice par les élus locaux de leur mandat, les maires bénéficient à titre automatique, à compter du 1er janvier 2016, des indemnités de fonction au taux plafond du barème (commune de 1000 à 3499 habitants 1 634,63 € brut par mois). Toutefois, pour les communes de 1000 habitants et plus, le Conseil municipal peut, à la demande du maire et par délibération, fixer une indemnité inférieure au barème. C'est ce que le Conseil municipal a décidé.

L'indemnité du maire reste donc inchangée au taux de 31,5 % soit 973,30 € net par mois, ainsi que celle des adjoints au taux de 16,5 % de l'indice 1015 soit 534,54 € net par mois.

L'indemnité du maire reste donc inchangée au taux de 31,5 % soit 973,30 € net par mois, ainsi que celle des adjoints au taux de 16,5 % de l'indice 1015 soit 534,54 € net par mois.

Construction du nouveau restaurant scolaire

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 21 décembre 2015 pour l'ouverture des plis et le 14 janvier 2016 après contrôle des dossiers pour le choix des entreprises. Le choix de la commission est le suivant :

| Lot | Entreprise | Montant € HT |
|---|--|--|
| 1 Terrassement VRD | SAS Bonneau et Fils 79220 STE OUENNE | 44 854,72 |
| 2 Gros oeuvre | SARL MARY et Fils 79410 ECHIRE | 117 291,57 |
| 3 Charpente Bois | LA CHARPENTE THOUARSAISE 79100 THOUARS | 17 764,48 |
| 4 Couverture zinguerie | SARL OUEST COUVERTURE 79300 BRESSUIRE | 46 727,61 |
| 5 Menuiseries ext. Alu Occultations | SARL S.M.C.C 79150 ST MAURICE LA FOGEREUSE | 57 134,25 Option : 2609,00 Portail ext. |
| 6 Cloisons sèches plafonds menuiseries int. | SARL S.M.C.C 79150 ST MAURICE LA FOGEREUSE | 72 308,62 Option 11 312,00 Pavés acoustiques |
| 7 Chape carrelage faïence | SARL MOTARD 79310 VERRUYES | 35 099,77 |
| 8 Peinture Tenture | SARL S.P.P. 86440 MIGNE AUXANCES | 6 188,97 |
| 9 Photovoltaïques | FRADIN BRETON 79300 BRESSUIRE | 24 000,00 |
| 10 Ventilation Chauffage électrique | CB ELEC SAINT MAIXENT L'ECOLE 79400 | 56 561,80 |
| 11 Plomberie sanitaires | SARL AUGER Jean-Paul BOISME 79300 | 26 911,36 Option 1 672,76 Traitement eau |
| 12 Electricité courant fort et faible | CB ELEC SAINT MAIXENT L'ECOLE 79400 | 36 190,95 |
| TOTAL | | 556 627,86 avec options |

La construction du nouveau restaurant scolaire : un investissement de 667 953,43 € TTC

Les décisions du Conseil municipal (suite)

Construction et financement du nouveau restaurant scolaire

Les travaux vont débuter le 21 mars pour une durée de 9 mois, l'objectif étant de mettre en service ce restaurant scolaire à la rentrée de janvier 2017. Les travaux vont inévitablement occasionner des nuisances (sonores et autres) aux riverains et à tous ceux qui fréquentent l'école (enfants, parents, enseignants et agents communaux). Des consignes strictes ont été données aux entreprises qui doivent intervenir sur le chantier. Parallèlement il est demandé à tous ceux qui sont amenés à venir à proximité du chantier de la discipline pour ne pas gêner les entreprises et permettre une sécurité totale.

En conséquence le stationnement devant la cantine actuelle est interdit à tout véhicule à compter du lundi 1er mars.

De même pour plus de fluidité, le stationnement **permanent** est à proscrire sur le parking de l'école.

Une réunion de chantier aura lieu chaque semaine avec les entreprises pour suivre de près l'évolution des travaux.

Financement de la construction

Suite à l'ouverture des plis, le montant de l'investissement est de 556 627,86 € HT avec les options soit un montant de 667 953.43 € TTC. Le financement déduction faite des subvention qui s'élèvent à 268 580 € sera assuré en totalité par un emprunt. Dans le cadre du transfert de la compétence école vers la Supra Communauté de Communes à l'échelle du Mellois cet emprunt sera également transféré. Ainsi la commune ne devrait avoir à supporter que la première annuité (2017) de l'emprunt car le transfert de la compétence école est prévue pour le 1er janvier 2018.

Il en sera de même pour le financement des équipements intérieurs, éléments de cuisine, tables, chaises ...

4 avril

C'est la date de la prochaine opération de collecte des encombrants (vieux réfrigérateur, sommier, lave linge, matelas...).

Le service est ouvert à tous les habitants de la commune.

Les demandes d'enlèvement sont à signaler au préalable en mairie avant le vendredi 1er avril par téléphone au 05.49.73.98.73.

Les encombrants devront être sortis le matin du ramassage à 8 h comme pour les ordures ménagères.

A savoir

Trame verte : réunion publique le 18 mars sur le désherbage

La commune a déposé, en mars 2015, un dossier de demande de subvention auprès de la Région sur le dossier "Trame Verte", niveau 1, pass communal, initiation à la Trame Verte. La commune s'est vue attribuer une subvention pour réaliser quatre actions:

Action n° 2 : information et sensibilisation des habitants et des scolaires,

Action n° 3 : mise en valeur du patrimoine naturel,

Action n° 4 : réalisation d'un plan de gestion des haies,

Action n° 9 : aménagements favorables à la faune.

L'action n° 2 consiste à sensibiliser et informer les habitants et les élèves de l'école sur les enjeux et les moyens de protection de la biodiversité de la commune. Pour cela, nous programmons 4 opérations : 1- Prés-

entation d'un rucher par M. Chaigneau Michel, apiculteur de Fressines, public : les scolaires ; 2 - Évaluation environnementale des techniques de désherbage par M. Rousseaux Patrick, conseiller municipal de Fressines et Professeur de l'Université de Poitiers, public : les habitants ; 3 - Les enjeux de la trame verte sur la vallée du Lambon par M. Blais Francis, Technicien Rivière, SMC du Haut Val de Sèvre, public : les scolaires ; 4 - La taille et les techniques de jardinage et de compostage par M. Chollet David, agent communal, public : les habitants.

La 2^{ème} opérations (les techniques de désherbage), à laquelle vous êtes cordialement invités, aura lieu le vendredi 18 mars à 20 h à la salle des fêtes de Fressines (suivie du verre de l'amitié).

Inscriptions scolaires 2016 pour les enfants nés en 2013

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école (enfants nés en 2013), vous pouvez, à partir du 1er avril, vous adresser à la mairie de Fressines munis de votre livret de famille et du carnet de santé de votre enfant (vaccinations à jour). La mairie vous délivrera un certificat d'inscription nécessaire à

l'admission qui s'effectuera auprès de la directrice de l'école du 17mai au 31 mai 2016. Vous devrez prendre, au préalable, rendez-vous avec Mme Claudine SURREAU, directrice de l'école au 05.49.73.99.89 en appelant de préférence le mardi ou en laissant un message sur le répondeur.

Port de la ceinture de sécurité obligatoire dans les bus

Depuis le 1^{er} septembre 2015, les autocars sont tous équipés de ceintures de sécurité homologuées. Le port de la ceinture de sécurité est donc obligatoire pour tous les passagers. Le SITS (syndicat de transport scolaire), a demandé aux communes de

sensibiliser tous les utilisateurs des bus et notamment les scolaires et leurs parents sur le port obligatoire de la ceinture de sécurité dans les cars. De même l'agent communal qui accompagne les enfants dans le bus a été informé.

Retrouvez votre journal et de nombreuses autres informations sur le site internet dédié à la commune à l'adresse suivante :

<http://www.fressines.net/>

La vie associative

Théâtre FRESS'SCENE

A vos agendas !! Les enfants et les ados de Fress'scène vous attendent nombreux pour l'UNIQUE représentation qui aura lieu le samedi 19 mars 2016 à 20 h 30 à la salle des fêtes. Venez partager un bon moment : au programme : une pièce intitulée "pas de vacances pour mon aide à domicile" et 15 sketches. Réservation à partir du 1^{er} mars :

b.benedicte79370@gmail.com ou Tél : 06.64.77.55.17 ou <http://www.fress-scene-monsite.com>
 Tarifs : Gratuit pour les moins de 8 ans
 De 8 à 14 ans : 3 € et plus de 14 ans : 5 €

Le festival d'automne de Métronome

L'association Métronome, en collaboration avec l'association Fressines en Fête, vous propose dans le cadre de son Festival d'automne deux spectacles à la salle des fêtes de Fressines:

Le premier spectacle : le vendredi 9 septembre à 21h un grand concert rock avec (face au succès de l'année passée) le retour « come-back » du guitariste et ami de Phil Collins, **Ronnie Caryl**. Né à Liverpool d'un père chef d'orchestre et d'une mère chanteuse Ronnie Caryl a participé auprès de Phil Collins à des concerts dans de nombreux pays dont la France à Paris Bercy. Il a également joué avec Eric Clapton et Gary Brooker (Procol Harum). Il s'est aussi produit dans des shows télévisés aux quatre coins du monde, notamment dans l'émission TARATATA de Nagui où Phil Collins le présenta personnellement. Venez nombreux retrouver et savourer la musique de Phil Collins, Joe Cocker, Eric Clapton, les Beatles etc... avec Ronnie Caryl et ses musiciens.

Le second spectacle : le vendredi 21 octobre à 21 h, un grand hommage à Michel Delpech, par l'orchestre Métronome composé de 6 musiciens et chanteur qui reprendra plus de 25 tubes du chanteur populaire disparu le 2 janvier 2016 (Chez Laurette, Le chasseur, Le Loir et Cher, Les divorcés, Quand j'étais chanteur, Pour un flirt...)

Réservez et achetez dès maintenant vos billets pour un des spectacles ou les deux, auprès de Patrice BARBOTEAU, 10 Route de la Crèche à Fressines. Tel : 06 86 80 76 28

Spectacle Ronnie Carryl du 9 septembre : 12 €
 Spectacle hommage à Michel Delpech du 21 octobre : 10 €

Pour les deux spectacles : 20 €

Pétanque loisirs

L'association «Pétanque loisirs» de Fressines organise son premier concours de pétanque de l'année 2016 à la salle des fêtes le vendredi 22 avril 2015 à 20h30 en doublettes formées. À noter une autre date de concours, le vendredi 20 mai à 20h30.

Contact : Christophe Brosseau au 05.49.04.29.54

Fressines en Fête : randonnées

L'Association Fressines en Fête organise le dimanche 20 mars 2016, à la salle des Fêtes, sa randonnée pédestre et V.T.T.. C'est une randonnée sans classement, le départ est fixé entre 7h30 et 9h30 à la salle des fêtes. Pour la randonnée pédestre, nous vous proposons 2 parcours (8 - 12 kms), pour la randonnée V.T.T. (différents parcours entre 25 et 35 kms), pour les deux randonnées : points de ravitaillement sur le parcours. Le coût de cette activité est de 4 euros pour les marcheurs et de 5 euros pour les vététistes. Contact : Myriam FOUCHE au 06.98.48.28.72 / 05.49.75.81.20 ou Alain HERAULT au 06.72.59.07.09.

Remorque frigorifique à louer

L'Association Fressines en Fête possède une remorque réfrigérante qui se tracte derrière un véhicule normal, pas besoin de permis spécial pour la conduire. L'association vous propose de louer cette remorque pour vos repas de famille (baptême, mariage, communion, anniversaire...) ou tous autres événements. Une fois sur le lieu de l'activité (salle des fêtes ou domicile), elle se branche sur le réseau électrique 220 volts. Le prix de la location est de 60 euros pour une journée ou de 100 euros pour le week-end entier. Cette remorque est également louable par les associations fressinoises (60 € pour le week-end).

Contacts : Guillaume MOREAU au 06.67.88.63.55 ou Alain HERAULT au 06.72.59.07.09

Les activités de Enjoy Fressines

Enjoy Fressines a commencé l'année 2016 avec l'arrivée de sa nouvelle animatrice, Elodie BOUFFARD suite au départ d'Anaïs PACHER, qui a quitté l'association pour de nouvelles aventures professionnelles.

Elodie a été très bien accueillie par les enfants, nous leur souhaitons de continuer ensemble un apprentissage enrichissant tout en s'amusant. L'association souhaiterait étudier la possibilité de monter des groupes pour adolescents et/ou adultes les vendredis soirs des périodes scolaires à compter de 18h15.

Aussi, nous remercions toutes les personnes intéressées, y compris celles qui se sont déjà manifestées, de (re)prendre contact par mail : enjoyfressines@yahoo.fr

Appel à photos

Les « anciens de l'école de Fressines » qui se réunissent au moins une fois par an, font appel à toutes les bonnes volontés pour prêter des photos de classe des années 1960 à 1965, ainsi que des photos du village de Fressines dans les années 1950. Si vous avez de tels documents, merci de contacter avant le 15 avril 2016, Hélène BARBOTEAU au 05.49.05.97.49.